

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.1/35/L.50
21 novembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
PREMIERE COMMISSION
Point 48 e) de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

ETUDE DES RAPPORTS ENTRE LE DESARMEMENT ET LA
SECURITE INTERNATIONALE

Incidences administratives et financières du projet de résolution
publié sous la cote A/C.1/35/L.19

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. Aux termes du projet de résolution figurant dans le document A/C.1/34/L.19, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général de poursuivre l'étude et de lui présenter le rapport final à sa trente-sixième session.
2. Pour poursuivre l'étude, le Secrétaire général a l'intention de nommer 10 experts qualifiés qui tiendraient trois sessions en 1981. L'une de ces sessions se tiendrait à New York et les deux autres à Genève.
3. Les prévisions de dépenses au titre des travaux du groupe d'experts sont indiquées ci-dessous :
 - a) Dans l'hypothèse où les frais de voyage des experts seraient calculés au niveau D-1 et où le groupe d'experts se réunirait pendant sept semaines, les frais de voyage se chiffrent à environ 88 000 dollars;
 - b) Pour les réunions du groupe d'experts, il faudrait assurer l'interprétation en cinq langues (anglais, chinois, espagnol, français et russe) et la traduction de la documentation établie avant, pendant et après la session, soit un volume total de 650 pages. Les dépenses connexes au titre des services de conférence s'établiraient comme suit :

	<u>Dollars</u>
I. Documentation à établir avant la session (90 000 mots) (langues : A, C, E, F, R)	<u>162 700</u>
II. Service des réunions (langues d'interprétation : A, C, E, F, R)	<u>214 200</u>
III. Documentation à établir pendant la session (26 500 mots) (langues : A, C, E, F, R)	<u>40 900</u>
IV. Documentation à établir après la session (140 000 mots) (langues : A, C, E, F, R)	<u>269 000</u>
V. Dépenses au titre du Bureau des services généraux	<u>6 400</u>
Total	<u><u>693 200</u></u>

c) Afin d'aider à l'établissement de la documentation de base destinée au groupe d'experts, il faudra faire appel aux services d'un consultant (classe P-5) pour une durée totale de trois mois. Les dépenses connexes au titre des honoraires et des frais de voyage s'élèveraient à 18 000 dollars;

d) De plus, un montant d'environ 12 000 dollars serait nécessaire pour couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des fonctionnaires (un fonctionnaire supérieur et un administrateur P-5/P-4) qui fourniraient des services fonctionnels au groupe d'experts.

4. En conséquence, si l'Assemblée générale adopte le projet de résolution, les dépenses à prévoir à ce titre se chiffreront à 811 200 dollars.